



# VOTRE SANTÉ ET VOUS

*Cet article a été rédigé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada.*

## Virus du papillome humain (VPH)

### Enjeu

Le VPH fait partie des infections transmises sexuellement (ITS) les plus répandues au Canada et dans le monde. On a identifié plusieurs types de VPH, dont certains peuvent causer des cancers et d'autres des lésions cutanées (comme des verrues anogénitales). Heureusement, il existe maintenant deux vaccins qui aident à prévenir l'infection à certains types de VPH et qui offrent une protection contre les types de VPH à l'origine d'environ 70 % des cancers du col utérin.

### Contexte

Divers types de VPH causent divers problèmes de santé. Certains provoquent une infection des pieds et des mains, tandis que d'autres ciblent la zone anogénitale et sont transmis lors de relations vaginales, orales ou anales, ou lors de contacts intimes avec la peau d'une personne infectée. Il est possible d'être infecté par plus d'un type de VPH à la fois.

Selon les estimations, jusqu'à 75 % des femmes et des hommes sexuellement actifs auront au moins une infection au

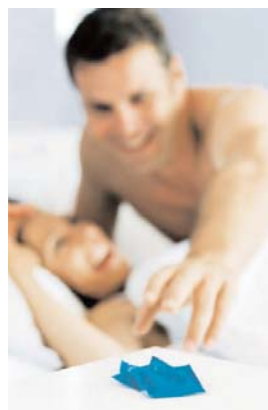
VPH durant leur vie, mais certaines personnes dotées d'un système immunitaire efficace parviendront tôt ou tard à l'éliminer. Seul un faible pourcentage des personnes infectées est susceptible de développer un cancer.

Il n'existe pas de remède pour les infections au VPH, mais plusieurs symptômes (comme les verrues) peuvent être traités. Bien que certaines infections persistent et s'accompagnent de symptômes récurrents, l'utilisation d'un condom et la réduction du nombre de partenaires peuvent aider à réduire les risques de contracter une infection au VPH ou une autre ITS.

Il n'y a pas de moyen exact de déterminer si l'infection au VPH persistera et causera un cancer. Pour les femmes, le test Pap (Papanicolaou), effectué sur une base régulière, permet de dépister le cancer du col utérin, de le traiter dès ses débuts et de le guérir complètement. Il n'existe aucun équivalent du test Pap pour les hommes. Le cancer du pénis est rare et représente moins de 1 % des cancers masculins. Les verrues anogénitales sont plus fréquentes.

### Symptômes du VPH

Les verrues anogénitales (ou condylomes) sont un signe d'infection au VPH. Elles peuvent ressembler à un petit chou-fleur ou être plates. Plusieurs personnes infectées au VPH ne montrent aucun signe évident d'infection, car les verrues



peuvent être à l'intérieur du corps ou, si elles sont sur la peau, trop petites pour qu'on les voie.

Chez la femme, les verrues peuvent apparaître dans la région de la vulve, des cuisses, de l'anus, du rectum, dans le vagin ou dans l'urètre ou le col utérin, zone couramment affectée par une telle infection. Pendant la grossesse, le nombre et la taille des verrues peuvent augmenter pour ensuite diminuer après l'accouchement. Dans le cas d'une infection inactive, les cellules demeurent normales sous le microscope lors du test Pap, de sorte que la femme pourrait ne jamais savoir qu'elle a été infectée. Lors d'une infection active, les cellules du col utérin subissent une mutation. L'infection active peut évoluer de deux façons :

- Les cellules anormales redeviennent normales et l'infection est inactive ou éliminée par le système immunitaire. Toutefois, une infection inactive peut redevenir active sans qu'on sache vraiment pourquoi.
- Les cellules anormales se transforment progressivement en cancer du col utérin.

Chez l'homme, les verrues peuvent apparaître sur le pénis, le scrotum, les cuisses, l'anus, le rectum ou dans l'urètre.

## Test

Le test de dépistage du VPH est offert au Canada, mais l'accès varie d'une région à l'autre, et il ne fait pas partie de l'examen de routine ou du test Pap chez la femme. Si ce test n'est pas couvert par votre programme de santé

provincial ou territorial, vous devrez payer pour le subir. Lorsque le test de dépistage du VPH est recommandé et offert, le test Pap est utilisé pour déterminer si la femme est à risque de mutations précancéreuses ou cancéreuses des cellules du col utérin, permettant ainsi de traiter ces mutations ou de les suivre de près et de réduire le risque de développer un cancer.

Chez les hommes, le test de dépistage du VPH est à l'étude, mais une fois que la lésion maligne s'est développée, l'ablation chirurgicale complète est le seul traitement.

## Risques du VPH pour la santé

Le VPH cause presque tous les cancers du col utérin, mais il est également lié aux cancers de la gorge, de la cavité buccale, du pénis, de l'anus, du vagin ou de la vulve. De plus amples recherches sont nécessaires pour établir la portée de ces liens.

Les verrues anogénitales, rarement associées au cancer, représentent quand même un lourd fardeau pour les personnes infectées, entraînant souvent des problèmes d'ordre physique, affectif et social. Il est toutefois possible de les traiter efficacement avec des médicaments d'ordonnance qui peuvent être appliqués au cabinet du médecin ou par la personne infectée, chez elle. D'autres traitements médicaux comprennent la cryothérapie (froid), un courant électrique, le laser ou l'ablation chirurgicale des verrues, mais ces méthodes ne permettent pas toujours d'éliminer l'infection au VPH. Même avec le traitement, les verrues peuvent réapparaître.

Le VPH ne semble pas nuire à la fertilité de la femme, mais on ne connaît pas ses effets

sur le bébé. Il est possible que le VPH infecte la gorge du bébé, mais c'est plutôt rare. On ne recommande généralement pas l'accouchement par césarienne, à moins qu'il y ait un risque important d'obstruction ou autre.

## Un vaccin contre le VPH

Santé Canada a homologué deux vaccins pour prévenir les infections causées par les types les plus courants de VPH, Gardasil<sup>MC</sup> (pour femmes et hommes) et Cervarix<sup>MC</sup> (pour femmes seulement). Ces deux vaccins semblent très efficaces pour prévenir l'infection au VPH et les mutations des cellules du col utérin liées à ces types de VPH.

Des études ont confirmé l'innocuité de Gardasil<sup>MC</sup> et de Cervarix<sup>MC</sup>. À part une brève douleur au site de l'injection, les participants ont signalé peu d'effets secondaires. Étant donné que les vaccins ne contiennent que des particules d'une partie du virus, il est impossible d'être infecté par le vaccin. De plus, le vaccin ne contient pas d'agent de conservation ou d'antibiotique, notamment du thimérol ou du mercure. Il convient de noter que Cervarix<sup>MC</sup> contient un nouvel adjuvant/additif (ASO4) dont des études ont confirmé l'innocuité.

Si la personne a déjà eu une des infections à VPH visées par le vaccin, celui-ci la protège quand même contre les autres types d'infection. La personne vaccinée demeure à risque de contracter d'autres types de VPH non indiqués dans l'autorisation. Il est important que la femme vaccinée continue à subir le test Pap régulièrement et adopte des pratiques sexuelles protégées.

Les deux vaccins contre le VPH sont sans effet contre une infection déjà existante ou les conséquences qu'elle peut entraîner (comme les verrues anogénitales et les mutations précancéreuses ou cancéreuses). Votre médecin pourra vous renseigner davantage.

### **Gardasil<sup>MC</sup>**

Le Gardasil<sup>MC</sup>, qui aide à prévenir





Virus du papillome humain (VPH)

mise à jour :

août 2010

# VOTRE SANTÉ ET VOUS



certain types de VPH, est homologué au Canada. Il protège contre deux types de VPH à risque élevé (16 et 18), responsables d'environ 70 % des cancers du col utérin et deux types à faible risque (6 et 11), responsables d'environ 90 % des verrues anogénitales.

Le vaccin est homologué pour utilisation chez les femmes et les hommes âgés de neuf à 26 ans, et la dose initiale est suivie d'une deuxième dose un mois plus tard et d'une troisième six mois après la première dose. Il n'est pas recommandé pour les femmes enceintes ou celles allaitant. Votre médecin pourra vous renseigner davantage.

Chez les hommes, des études ont révélé que ce vaccin était efficace pour prévenir les lésions externes, la plupart attribuables aux types 6 et 11. Étant donné la rareté de ces lésions, il n'est pas possible de prouver que ce vaccin prévient aussi efficacement le cancer du pénis et ano-rectal.

Des études récentes montrent qu'après une période de suivi de cinq ans, le vaccin offre encore une bonne protection contre les types de VPH visés. D'autres études se poursuivent pour déterminer si un rappel est nécessaire afin d'assurer une protection continue aux femmes et aux hommes vaccinés.

## **Cervarix<sup>MC</sup>**

Le Cervarix<sup>MC</sup>, un vaccin servant à prévenir certains types de VPH, est homologué au Canada. Il protège contre deux types de VPH à risque élevé (16 et 18), responsables d'environ 70 % des cancers du col utérin.

Le vaccin est homologué pour utilisation chez les femmes âgées de 10 à 25 ans ; la dose initiale est suivie d'une deuxième dose un mois plus tard et d'une troisième dose six mois après la première dose. Il n'est pas recommandé pour les femmes enceintes ou celles qui allaitent. Votre médecin pourra vous renseigner davantage.

Des études cliniques ont révélé un taux de fausses couches légèrement plus élevé chez les femmes enceintes qui avaient reçu le vaccin Cervarix<sup>MC</sup> pendant leur grossesse comparativement à celles qui avaient reçu un vaccin témoin. Nous ignorons si ce déséquilibre est attribuable au vaccin Cervarix<sup>MC</sup>. Votre médecin pourra vous renseigner davantage.

Des études récentes montrent qu'après une période de suivi de six ans, le vaccin offre encore une bonne protection contre les types de VPH visés. D'autres études se poursuivent pour déterminer si un rappel est nécessaire afin d'assurer une protection continue aux femmes vaccinées. Des études sont également en cours au sujet du VPH chez les hommes.

## **Recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)**

En février 2007, soutenu par de solides données scientifiques, [le Comité consultatif national de l'immunisation](#)



a **recommandé l'utilisation de Gardasil<sup>MC</sup>** chez les femmes de neuf à 26 ans. Le Comité revoit ses recommandations sur le VPH à la lumière de l'utilisation élargie de Gardasil<sup>MC</sup> chez les hommes et de l'approbation récente de Cervarix<sup>MC</sup> chez les femmes. Santé Canada fera le point sur ces recommandations à mesure que d'autres informations seront disponibles.

Le Comité recommande l'utilisation du Gardasil<sup>MC</sup> chez :

- les filles de 9 à 13 ans, avant leurs premières relations sexuelles ;
- les filles et les femmes de 14 à 26 ans, même si elles sont actives sexuellement, si le test Pap a déjà révélé certaines anomalies ou si elles ont déjà eu une infection au VPH.
- Le Comité ne recommande pas l'utilisation du Gardasil<sup>MC</sup> chez :
  - les filles de moins de 9 ans ;
  - les femmes enceintes ;
  - les hommes.

## Réduire les risques

Les mesures suivantes peuvent vous aider à vous protéger contre le VPH et ses effets :

- Quiconque a eu une relation sexuelle est vulnérable au VPH. Comme les symptômes ne sont pas toujours présents ou décelables, vous pourriez ignorer que vous êtes infecté.

- Les femmes doivent consulter leur médecin régulièrement afin de subir un test Pap ou un test de détection de l'ADN du VPH, lorsque ce dernier est recommandé et offert, et ce, même si elles ont été vaccinées.
- Renseignez-vous sur les ITS ainsi que sur les signes, symptômes, conséquences et modes de transmission. Renseignez-vous également sur les pratiques sexuelles sécuritaires et mettez-les toujours en pratique.
- Prenez des décisions éclairées au sujet de votre santé sexuelle. Parlez à votre partenaire (ou à vos partenaires) des ITS et des moyens de protection. N'oubliez pas que les pratiques sexuelles antérieures de votre partenaire vous mettent à risque, surtout s'il a eu plusieurs partenaires.
- L'emploi d'un condom en latex ou en polyuréthane peut réduire le risque de contracter le VPH et d'autres ITS. Toutefois, n'oubliez pas que les régions non couvertes par le condom ne sont pas protégées.
- Les femmes de 9 à 26 ans doivent envisager de se faire vacciner contre le VPH.
- Si vous avez eu plusieurs partenaires sexuels, discutez avec votre médecin du VPH et d'autres ITS auxquelles vous auriez pu être exposé.

## Rôle du gouvernement du Canada

De concert avec des intervenants de la santé, de l'éducation et autres partenaires, l'Agence de la santé publique du Canada prône le bien-être physique et psychosocial des Canadiens grâce à des activités de promotion de la santé génésique et à des stratégies de lutte contre le cancer, dont :

- la mise au point de directives nationales, dont des

recommandations sur la vaccination ;

- la publication de protocoles d'accord nationaux et de recommandations stratégiques ;
- la mise au point d'initiatives de surveillance et d'études ciblées ;
- la coordination de processus de diffusion et d'échange d'information.

L'Agence de la santé publique du Canada appuie les efforts pour prévenir les ITS et leurs complications, notamment le cancer et l'infertilité, et pour lutter contre celles-ci.

Le CCNI formule des recommandations sur le recours aux vaccins et a publié une déclaration sur le vaccin contre le VPH.

## Pour en savoir plus...

Pour en savoir plus au sujet du VPH, du dépistage du cancer du col utérin ou de la vaccination, consultez votre médecin ou prenez rendez-vous à votre clinique de santé publique. Pour trouver une clinique, cherchez dans les pages blanches de l'annuaire sous la rubrique santé sexuelle ou dans les pages bleues, sous la rubrique santé.

Vous pouvez aussi trouver des renseignements utiles sur le VPH, les autres ITS et la santé sexuelle dans les sites Web ci-dessous.

- Pour en savoir plus sur le vaccin contre le VPH, veuillez consulter **la déclaration du Comité consultatif national de l'immunisation** : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/07pdf/acs33-02.pdf>
- Pour en savoir plus sur **la santé sexuelle et les infections transmises sexuellement**, consultez le site de l'Agence de la santé publique du Canada <http://www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/index-fra.php>



Virus du papillome humain (VPH)

mise à jour :

août 2010

# VOTRE SANTÉ ET VOUS



- **Infolignes sur les ITS :**

<http://www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/phone-fra.php>

- Société canadienne du cancer -

**Virus du papillome humain :**  
[http://www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Infectious%20agents/Human%20papillomavirus%20HPV.aspx?sc\\_lang=fr-ca](http://www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Infectious%20agents/Human%20papillomavirus%20HPV.aspx?sc_lang=fr-ca)

et **cancer du col utérin :**

[http://www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Get%20screened/Screening%20for%20cervical%20cancer.aspx?sc\\_lang=fr-ca](http://www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Get%20screened/Screening%20for%20cervical%20cancer.aspx?sc_lang=fr-ca)

- Pour de l'information sur les ITS destinée aux jeunes, aux adultes, aux parents, aux enseignants et aux professionnels de la santé, voir le site **masexualite** de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada à :

[http://www.masexualite.ca/home\\_f.aspx](http://www.masexualite.ca/home_f.aspx)

- Pour des conseils sur les pratiques sexuelles protégées, veuillez consulter les sites suivants : **Le condom, les infections transmises sexuellement, les relations sexuelles mieux protégées et vous** à :

[http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/epiu-aepi/std-mts/condom\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/epiu-aepi/std-mts/condom_f.html)

- **Votre santé et vous - Condoms**

<http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/prod/condom-fra.php>

- **Votre santé et vous - Dépistage du cancer du col de l'utérus**

<http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/diseases-maladies/cervical-uterus-fra.php>

- Pour en savoir plus au sujet des ITS courantes et pour des conseils sur la prévention, veuillez consulter le **site web ITS** du Collège des médecins de famille du Canada  
<http://www.cfpc.ca/French/cfpc/programs/patient%20education/sti/default.asp?s=1>

Pour de plus amples informations sur les vaccins Gardasil et Cervarix, veuillez consulter les liens suivants :

- **Produits pharmaceutiques en ligne** (pour les entrées Gardasil et Cervarix, y compris les monographies de produits approuvées)

<http://webprod.hc-sc.gc.ca/dpd-bdpp/index-fra.jsp>

- **Moteur de recherche Avis de conformité** (pour les avis de conformité de Gardasil et de Cervarix)

[www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/notices-avis/noc-acc/nocsearch\\_rechercheacc-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/notices-avis/noc-acc/nocsearch_rechercheacc-fra.php)

- Vous trouverez d'autres articles sur les questions de santé et de sécurité dans le portail **Votre santé et vous** à :  
[www.santecanada.gc.ca/vsv](http://www.santecanada.gc.ca/vsv)

Vous pouvez aussi composer sans frais le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245 pour malentendants.